



## PROCEDURE à RESPECTER pour ENTRER au LYCEE HOTELIER Alexandre DUMAS à ILLKIRCH à la rentrée 2010

---

Vous êtes en 3° de collège et vous êtes intéressé par les formations du lycée hôtelier

### **1. Phase d'INFORMATION entre 20 janvier et 24 mars 2010**

Par l'intermédiaire de votre collège ( professeur principal ou chef d'établissement )  
vous vous inscrivez à une séquence d'information au lycée A. DUMAS

Ces séquences ont lieu les mercredis de mi-janvier à fin mars  
soit le matin à 9 h 30 précises, soit l'après-midi à 14 h 00

Vous pouvez venir avec vos parents ou d'autres camarades du collège accompagnés  
d'un adulte du collège ( attention ! nombre de places limité )

Après une information générale faite par un proviseur adjoint, sur les différentes  
formations, les exigences du métier...une visite du lycée par petits groupes guidés par  
d'actuels élèves, permet de découvrir le fonctionnement de l'établissement.

Les élèves feront part de leur expérience personnelle au lycée et en stage : ils  
discuteront avec vous et répondront à vos questions.

Vous pourrez également retrouver certaines informations sur le site du lycée  
[www.lycee-hotelier-adumas.com](http://www.lycee-hotelier-adumas.com)

Il est aussi intéressant d'aller interviewer des hôteliers restaurateurs qui accepteront  
peut-être de vous accueillir en « mini stage » et de vous laisser observer leur travail.

### **2. Phase de CANDIDATURE avant le 1° avril 2010**

Vous êtes vraiment très intéressé et toujours par l'intermédiaire du collège, vous  
demandez et remplissez un **dossier de candidature pour :**

- ★ soit un CAP cuisine, ★ soit un CAP restaurant, ★ soit une 2° professionnelle  
( préparant au BEP Métiers de l'hôtellerie et de la restauration )
- ★ soit une 2° spécifique hôtellerie restauration ( préparant au bac technologique )

Ce dossier complété par vos bulletins de 4° et de 3° doit être envoyé au lycée avant le  
**Jeudi 1° avril 2010.**

### **3. Phase de RENCONTRE avec des professeurs du lycée le samedi 24 avril 2010**

Vous recevrez à la maison un courrier vous invitant à rencontrer des professeurs  
le **samedi 24 avril 2010** pour un entretien d'une demi-heure au cours duquel on testera  
votre motivation ; on essaiera de savoir si vous vous êtes bien renseigné sur les métiers  
de l'hôtellerie restauration.

A partir de cette discussion et de vos bulletins, on vous conseillera sur vos choix et la  
manière de formuler vos vœux.

A l'issue de ces rencontres, un avis ( très favorable, favorable ou réservé ) sera transmis au chef d'établissement de votre collège.

Cet avis sera pris en compte si vous demandez la 2° spécifique.

Si vous demandez un CAP ou un BEP, cet avis vous aidera à affiner votre projet d'orientation.

NB : si un **problème majeur** vous empêche de venir le 24 avril, merci de nous le faire savoir : on vous invitera à une autre date.

#### **4. Phase d'ORIENTATION** *courant du 3° trimestre ( aux environs de fin mai 2010)*

Au collège , fin mai, vos parents auront rempli un **dossier d'orientation avec vos vœux définitifs** . Le collège transmettra ces vœux à l'Inspection Académique qui avec l'aide d'un logiciel va classer les candidats.

#### **5. Phase d'AFFECTION** *2 juillet 2010 au plus tard*

Fin juin, au moment où vous passerez les épreuves du Brevet ( ou à une date proche ) vous recevrez un courrier provenant d l'Inspection Académique vous donnant les résultats du classement des dossiers .

Cette lettre vous dira

★ soit que vous faites partie des élèves **affectés** au lycée A. DUMAS → Phase 6.

★ soit que vous êtes classé n° .... sur la **liste supplémentaire** → Phase 6. bis

#### **6. Phase d' INSCRIPTION au LYCEE** *tout début juillet 2010*

Vous êtes affecté au lycée : vous devez venir au lycée accompagné de vos parents à une date qui sera indiquée (début juillet ).

Des personnels du lycée seront à votre disposition pour vous aider à remplir votre **dossier d'inscription** avec toutes les formalités indispensables : on vous donnera alors tous les documents dont vous aurez besoin : la liste des livres, les lieux où acheter les tenues.... et si vous souhaitez être interne, c'est à ce moment là qu'il faudra le faire savoir...

**IMPORTANT** : *ne pas partir en vacances sans être inscrit sinon vous perdez votre place*

#### **6. bis Phase d'AVANCEMENT de la LISTE SUPPLEMENTAIRE** *durant tout l'été*

Lorsqu'un candidat se désiste, le lycée téléphone au n° 1 de la L.S. puis au n° 2 .... etc Jusqu'après le 14 juillet, il est possible qu'on vous propose une place : il faut absolument avoir laissé un **n° de téléphone où on peut vous joindre !** sinon, on passe au suivant !

Pour le CAP ou le BEP, il arrive qu'il y ait des désistements fin août, début septembre.

***Bien sûr, si on vous propose une place au cours de l'été, il faudra aussi remplir un dossier d'inscription et régler diverses formalités.***